



Community Housing
Transformation Centre
Centre de transformation
du logement communautaire

UN TOIT POUR TOUS

Centre de transformation du logement communautaire

**FONDS D'INITIATIVE D'AIDE COMMUNAUTAIRE
AUX LOCATAIRES (FIACL)
TROUSSE D'INFORMATIONS**

Version du 28 février 2020

www.centre.support



Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique ; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

Contexte

Le secteur du logement communautaire canadien compte environ 600 000 logements, un nombre qui stagne depuis les 20 dernières années. Pourtant, au cours de la même période, la population a augmenté de près de 23 % et les besoins en matière de logement décent et abordable ont continué de croître.

Afin de renverser la vapeur et de s'adapter à l'évolution du marché de l'habitation, le secteur du logement communautaire a plaidé en faveur d'une politique qui allait devenir la *Stratégie nationale sur le logement* (SNL). Parmi les divers objectifs de la SNL, on retrouve la construction, la rénovation et le renouvellement de logements accessibles. Bien que ces mesures soient d'une grande nécessité, elles ne répondent pas à l'ensemble des besoins du secteur du logement. Il est donc impératif, au-delà des briques et du mortier, d'aider les fournisseurs de logement déjà établis à relever les défis auxquels ils doivent faire face. En réponse à cette situation, un centre de ressources a été mis sur pied : le Centre de transformation du logement communautaire.

Bien que le Centre ne finance pas les projets de construction et de rénovation, il fournira de nouvelles sources de financement aux organisations désireuses de jouer un rôle de premier plan dans l'amélioration des capacités, de la viabilité à long terme et des pratiques visant à réduire l'empreinte environnementale du secteur. Il est important de noter que le secteur du logement communautaire comprend les OSBL d'habitation, les coopératives d'habitation et le logement social. Cela n'inclut pas les immeubles détenus par le privé ou le secteur à but lucratif.

Introduction

L'engagement des locataires se trouve au cœur d'une vision durable du secteur du logement communautaire et constitue la clé de voûte d'un modèle dynamique et vivant. La participation et l'expertise de ces derniers, en lien avec les activités tant stratégiques qu'opérationnelles, constituent toujours un apport fondamental permettant au secteur d'évoluer dans la bonne direction et d'accomplir sa mission avec succès.

Cela dit, dans les faits, les occasions de mettre à profit la participation des locataires sont parfois limitées par le manque de ressources. Ainsi, le Fonds d'initiative d'aide communautaire aux locataires a été mis sur pied afin de soutenir et de faire connaître auprès du public les pratiques innovantes favorisant la participation des locataires.

La participation active des locataires dans la prise de décisions qui les touchent, ainsi que dans le développement de leurs connaissances juridiques et financières contribue à faire d'eux des citoyens engagés et autonomes, aptes à prendre part au renforcement des capacités du secteur en vue d'assurer sa pérennité.

Nous utilisons le terme « locataire » tout au long de ce document afin d'en simplifier la lecture. Cela inclut également les membres des coopératives d'habitation.

Axes prioritaires du Centre

Le Centre a établi certains axes prioritaires qui guident toutes ses actions. Les projets soumis doivent donc s'aligner sur au moins l'un des axes suivants :

- Réduire l'empreinte environnementale du secteur ;
- Répondre aux manques de service pour les communautés autochtones ;
- Encourager des pratiques d'affaires innovantes et durables ;
- Améliorer l'inclusion sociale et l'engagement de la communauté ;
- Favoriser la croissance du secteur du logement communautaire.



Objectifs du Fonds

Le Fonds d'initiative d'aide communautaire aux locataires (FIACL) vise à offrir des subventions aux fournisseurs de logement communautaire, aux organismes sans but lucratif, aux fournisseurs de services du secteur ainsi qu'aux regroupements de locataires en vue de soutenir les locataires vulnérables, plus particulièrement les personnes habitant un logement communautaire et abordable. Le FIACL devrait participer à l'atteinte d'au moins l'un des objectifs suivants :

- Accroître et promouvoir l'accès à l'information ;
- Renforcer les capacités en matière de prise de décision et de responsabilités liées au logement ;
- Favoriser la participation des locataires dans la prise de décision et dans les projets liés au logement.

Il est important de garder en tête que les projets doivent être « transformateurs ». La capacité de transformation se définit comme le changement durable, concret, profond et à long terme. Ainsi, les projets proposés doivent inclure de nouvelles approches, de nouveaux outils ou façons de faire pour l'organisme ou pour le secteur.

Cela ne veut pas dire que la méthode ou l'approche doit être complètement nouvelle et inédite, mais simplement qu'elle doit être nouvelle pour l'organisme. Implanter une nouvelle méthode chez soi qui a déjà fait ses preuves auprès d'autres organismes, c'est vraiment « nouveau » et « innovant » pour l'organisation en question.

Restrictions

Le Fonds d'initiative d'aide communautaire aux locataires n'offrira pas de subvention pour les activités suivantes :

- Les travaux de construction ou de rénovation ;
- Le paiement de frais associés à des actions judiciaires ou à des mesures administratives — la consultation juridique ne fait cependant pas l'objet de restriction — ;
- L'assistance individuelle pour l'accès au logement ;
- Toute activité ne s'inscrivant pas dans l'un des axes prioritaires ;
- Les dépenses encourues pour des activités entamées avant la confirmation écrite de l'octroi de la subvention par le Centre ;
- Les activités qui ne sont pas nouvelles ou transformatrices pour les organismes, les fournisseurs ou le secteur ;
- Les dépenses associées aux programmes de base, aux services réguliers, à l'administration et à l'exploitation ;
- Les provisions versées pour un travail devant être achevé à une date ultérieure ;
- Les activités de financement.

Documents requis

En plus du formulaire de demande dûment rempli, les demandes soumises doivent comprendre tous les documents requis en fonction du montant de la subvention demandée, comme indiqué dans le tableau qui suit.

Veuillez noter que les références que vous fournirez devront :

- appuyer votre proposition et étayer la capacité de votre organisme à mener à bien le projet proposé ; ET
- provenir de personnes ayant une expérience connexe ou de vos partenaires dans ce projet.



Projet	Documents requis
Projet de moins de 25 000 \$	<ul style="list-style-type: none">✓ Si vous n'avez pas de lettre de recommandation, veuillez fournir les coordonnées de deux personnes avec qui nous pourrions communiquer au besoin :<ul style="list-style-type: none">○ Prénom○ Nom○ Téléphone○ Adresse courriel○ Nom de l'organisme○ Relation avec l'organisme demandeur
Projet entre 25 000 \$ et 49 999 \$	<ul style="list-style-type: none">✓ États financiers les plus récents✓ Une lettre de recommandation
Projet entre 50 000 \$ et 99 999 \$*	<ul style="list-style-type: none">✓ États financiers les plus récents✓ Deux lettres de recommandation
Projet de plus de 100 000 \$*	<ul style="list-style-type: none">✓ États financiers les plus récents✓ Trois lettres de recommandation

*Les renseignements fournis dans la demande devraient suffire à l'évaluation des projets. Cependant, on pourrait vous demander de fournir des documents plus détaillés, par exemple l'échéancier, le budget ou l'ébauche du projet.

Critères d'admissibilité

- Les subventions s'adressent aux organismes sans but lucratif collaborant avec les locataires, aux regroupements de locataires, aux fournisseurs de logement communautaire (coopératif, à vocation sociale ou sans but lucratif) ainsi qu'aux fournisseurs de services du secteur ;
- La raison d'être, les objectifs et l'échéancier du projet doivent concorder avec les objectifs, les axes prioritaires et les activités admissibles du FIACL ;
- La subvention doit servir exclusivement à la réalisation du projet pour laquelle elle est demandée ;
- Le projet doit être achevé d'ici 2024 ;
- Un organisme présentant une demande pour tout projet supplémentaire doit répondre à toutes les obligations associées aux ententes de financement antérieures ou en cours ayant été conclues avec le Centre ;
- La demande de subvention ne peut excéder 150 000 \$.

Types d'activités admissibles

- Sensibilisation du public aux enjeux touchant les locataires ;
- Diffusion de l'information et sensibilisation en matière de droits et de responsabilités des locataires ;
- Enrichissement des connaissances relatives aux nouvelles options d'habitation ;
- Amélioration des compétences financières et de gestion en matière d'habitation ;
- Renforcement de la participation et de l'influence des locataires dans la prise de décisions liées au logement, dans les projets qui les concernent ainsi que dans la définition des services ;
- Contribution à la reconnaissance et à l'intégration des savoirs et des spécificités autochtones dans les relations entre fournisseurs et locataires.



Critères d'évaluation

L'évaluation de chacune des demandes sera prise en charge par l'un ou l'une de nos chargé.es de programme et peut faire intervenir des experts externes ou un comité d'attribution. Le Centre prendra une décision finale en fonction de son évaluation de la demande.

Pointage de l'évaluation

Projets de moins de 50 000 \$

- Clarté de la demande : La demande détaille clairement toutes les phases du projet : l'élaboration, la planification, la mise en place et la conclusion ou le suivi du projet.
- Pertinence du projet
 - Engagement des locataires ou résidents : Les locataires ou résidents auront l'occasion de développer leurs compétences et seront engagés dans l'élaboration, la planification, la mise en place, le suivi du projet et sa conclusion.
 - Inclusion sociale : L'inclusion sociale vise à établir des processus participatifs constructifs accessibles à tous ainsi qu'à reconnaître les obstacles qui limitent la participation et à les surmonter.
- Identification claire des besoins ciblés par le projet : La demande démontre une connaissance profonde du secteur du logement communautaire ainsi que des besoins de la communauté ou de l'organisme concerné. La demande met en lumière les lacunes dans les services existants.
- Capacité organisationnelle : Le projet est réaliste compte tenu de la taille et de la portée de l'organisme, du budget établi ainsi que des ressources humaines et matérielles prévues, y compris celles fournies par les partenaires.

Projets de plus de 50 000 \$

- Clarté de la demande : La demande détaille clairement toutes les phases du projet : l'élaboration, la planification, la mise en place et la conclusion ou le suivi du projet.
- Pertinence du projet
 - Engagement des locataires ou résidents : Les locataires ou résidents auront l'occasion de développer leurs compétences et seront engagés dans l'élaboration, la planification, la mise en place et la conclusion ou le suivi du projet.
- Inclusion sociale : L'inclusion sociale vise à établir des processus participatifs constructifs accessibles à tous ainsi qu'à reconnaître les obstacles qui limitent la participation et à les surmonter.
- Identification claire des besoins ciblés par le projet : La demande démontre une connaissance profonde du secteur du logement communautaire ainsi que des besoins de la communauté ou de l'organisme concerné. La demande met en lumière les lacunes dans les services existants.
- Capacité de transformation potentielle : La capacité de « transformation » se définit comme le changement durable, concret, profond et à long terme, par exemple la mobilisation des ressources, l'amélioration de la capacité d'adaptation, la consolidation du secteur, la création de modèles d'affaires innovants, etc.
- Capacité organisationnelle
 - Le budget prévu concorde avec l'ampleur du projet.



- Partenariats : Les partenariats établis sont suffisants, compte tenu de l'échelle et de la portée du projet OU l'organisme démontre une capacité organisationnelle suffisante pour expliquer l'absence de partenariats.

Lignes directrices en matière de versements et de déclaration des activités

La section qui suit présente les exigences en matière de déclaration des activités ainsi qu'un échéancier de versements en fonction de la fourchette de financement et de la durée du projet. Il ne s'agit que de directives générales ; des ajustements mineurs pourraient survenir selon les conditions et besoins particuliers de chaque projet.

Le Centre comprend que les jalons du projet peuvent être décalés en cours de réalisation. Le Centre adaptera les versements et les rapports pour correspondre aux besoins du projet.

Montant obtenu	Durée du projet	Déclaration des activités	Versements
≤ 50 000 \$	Moins d'un an	<ul style="list-style-type: none">▪ Entretien téléphonique après 6 mois ou à mi-parcours▪ Rapport final	<ul style="list-style-type: none">▪ Début du projet : 70 %▪ Fin du projet : 30 %
≤ 50 000 \$	Plus d'un an	<ul style="list-style-type: none">▪ Entretien téléphonique tous les 6 mois▪ Rapport d'étape à mi-parcours▪ Rapport final	<ul style="list-style-type: none">▪ Début du projet : 70 %▪ Fin du projet : 30 %
> 50 000 \$	Ou Plus d'un an	<ul style="list-style-type: none">▪ Entretien téléphonique tous les 6 mois▪ Rapport d'étape chaque année▪ Rapport final	<ul style="list-style-type: none">▪ Début du projet : 40 %▪ 2^e versement : 30 %▪ Fin du projet : 30 %
> 100 000 \$	Ou Plus de 2 ans	<ul style="list-style-type: none">▪ Entretien téléphonique tous les 6 mois▪ Rapport d'étape chaque année▪ Rapport final	<ul style="list-style-type: none">▪ Début du projet : 40 %▪ Tout autre versement : à déterminer selon les besoins et la durée du projet▪ Fin du projet : 20 %



FORMULAIRE DE DEMANDE – EXEMPLAIRE VIERGE

* Veuillez noter que ce formulaire vous est fourni uniquement à titre de référence. Toutes les demandes de subvention doivent être soumises via le portail des subventions prévu à cet effet.

Questionnaire d'admissibilité

La valeur totale de votre projet ne dépasse pas 150 000 \$

- Oui
 Non

Êtes-vous un fournisseur de logements communautaires canadien (sans but lucratif, social ou coopératif), une association de locataires ou un organisme communautaire ?

- Oui
 Non

Le but, les objectifs ou la programmation associée relèvent-ils des objectifs de financement, des domaines prioritaires et des activités éligibles mentionnés dans la section *descriptive du Fonds d'initiative d'aide communautaire aux locataires* ?

- Oui
 Non

Quel est le nom de votre projet ?

Informations du demandeur

Prénom

Nom

Adresse courriel

Numéro de téléphone

Titre du poste

Contact secondaire (directeur général, cadre supérieur, membre du conseil d'administration ou autre)

Prénom

Nom

Adresse courriel

Numéro de téléphone

Titre du poste



Renseignements sur l'organisme

Nom légal de l'organisation

Acronyme ou sigle

Autre nom utilisé

Adresse courriel

Lien Facebook

Lien LinkedIn

Site Web

No d'immeuble et rue

Ville

Code postal

Province ou territoire

Quel est votre type d'organisme ?

- Logement sans but lucratif
- Logement coopératif
- Fournisseur de services du secteur
- Organisme communautaire
- Regroupement de locataires
- Logement social
- Organisme sans but lucratif

Histoire

Mission

Lieu d'activité ou territoire desservi

Nombre d'employés



Avec quel type de population travaillez-vous ?

- Les personnes fuyant une situation de violence familiale
- Les personnes âgées
- Les personnes autochtones
- Les jeunes adultes ou les jeunes à risque
- Les personnes vivant avec une déficience intellectuelle
- Les personnes vivant avec des troubles de santé mentale ou de dépendance
- Les familles
- Les familles monoparentales
- Les personnes vivant de l'isolement social
- Les ménages à faible revenu
- Les personnes en situation d'itinérance
- Les membres de la communauté LGBTQ2+
- Les personnes ou communautés racisées
- Les vétérans
- Les immigrants ou les réfugiés
- Les personnes vivant avec un handicap physique
- Autre (Veuillez préciser)

Budget annuel total

Quel(s) service(s) offrez— vous (hormis le logement et l'entretien associé) ?

Nombre de membres (si pertinent)

L'organisation est-elle membre d'une association ou d'un réseau régional, provincial ou national ? oui/non – (ex. : Réseau québécois des OSBL d'habitation, etc.)

Nom de l'Association/Réseau

Principales sources de financement

Pour les fournisseurs de logement seulement :

Combien de bâtiments gérez-vous ?

Combien de logements gérez-vous ?

Nombre de locataires habitant vos immeubles. (Indiquez le nombre approximatif de locataires résidant dans votre ou vos bâtiments)



Renseignements sur le projet

Résumez brièvement votre projet

Fournissez une description détaillée de votre projet (*ex. : Mise en contexte ? Ce qui a été fait jusqu'à présent ? Quels sont les enjeux auxquels vous désirez répondre avec ce projet ?*)

Quel est le montant de la subvention demandée ?

En lien avec votre projet, quelles sont les autres subventions pour lesquelles vous avez soumis une demande ou prévoyez de le faire ?

Pour chaque demande de subvention, veuillez entrer le nom, la valeur et le statut.

En quoi la subvention du Centre est-elle indispensable pour la réalisation du projet ?

(Autres sources de financement, petit organisme, etc.)



Quel(s) sont les axe(s) prioritaire(s) liés à votre projet ?

- Réduire l'empreinte environnementale du secteur.
- Répondre au manque de service pour les communautés autochtones.
- Encourager des pratiques d'affaires innovantes et durables
- Améliorer l'inclusion sociale et l'engagement de la communauté
- Favoriser la croissance du secteur du logement communautaire.

En quoi votre projet concorde-t-il avec ces axes prioritaires ?

Quelle est la portée géographique du projet ?

- Nationale
- Provinciale ou territoriale
- Municipale
- Un ou plusieurs quartiers

Où se déroulera votre projet ?

Quels seront vos partenaires et de quelle façon participeront-ils au projet ?

Quelles sont les difficultés que vous risquez de rencontrer dans la mise en place du projet et comment comptez-vous les surmonter ?

Quel est le type de fournisseur de logement visé par votre projet ?

- Logement coopératif
- Logement social
- Logement sans but lucratif
- Autre
- Ne s'applique pas



De quelle façon les locataires participeront-ils à l'ensemble du projet (élaboration, réalisation, mise en place, suivi, etc.) et quelles sont les opportunités qui leur seront offertes (développement des compétences, etc.) ?

À quel(s) groupe(s) démographique(s) votre projet est-il destiné ?
(Sélectionnez tous les choix qui s'appliquent)

- Les personnes fuyant une situation de violence familiale
- Les personnes âgées
- Les personnes autochtones
- Les jeunes adultes ou les jeunes à risque
- Les personnes vivant avec une déficience intellectuelle
- Les personnes vivant avec des troubles de santé mentale ou de dépendance
- Les familles
- Les familles monoparentales
- Les personnes vivant de l'isolement social
- Les ménages à faible revenu
- Les personnes en situation d'itinérance
- Les membres de la communauté LGBTQ2+
- Les personnes ou communautés racisées
- Les vétérans
- Les immigrants ou les réfugiés
- Les personnes vivant avec un handicap physique
- Autre (Veuillez préciser)

Décrivez la population avec laquelle vous travaillerez. Comment prévoyez-vous surmonter les obstacles limitant l'inclusion des locataires vulnérables ?

Combien de locataires profiteront de ce projet ?



Comment ferez-vous rayonner votre projet et ses résultats auprès d'autres communautés qui pourraient profiter de votre expérience ? Quelle forme cela prendra-t-il et quel est le soutien dont vous aurez besoin ?

Si vous demandez une subvention de plus de 50 000 \$, veuillez répondre à la question ci-dessous. Si vous demandez moins de 50 000 \$, passez à la section suivante.

La capacité de transformation se définit comme le changement durable, concret, profond et à long terme. Décrivez de quelle façon votre projet correspond à une telle définition au sein de votre organisme, de votre communauté ou de votre secteur :

Objectifs du projet

Quel est le lien entre votre projet et les objectifs suivants ? (*Sélectionnez tous les éléments qui s'appliquent.*)

En regard des objectifs du FIACL, quels besoins ou lacunes souhaitez-vous combler ? Quels sont les résultats attendus ?

Objectifs	Besoins ciblés	Résultats
	<i>Quels besoins souhaitez-vous combler ? Quelles lacunes ce projet comblera-t-il ? Quels sont les résultats attendus ?</i> ... <i>Soumettez toutes les données démontrant la pertinence du projet.</i>	<i>Comment mesurerez-vous la réussite de votre projet ?</i> ... <i>À quoi ressembleront les jalons de votre projet ?</i> <i>Indiquez les mesures d'évaluation mises en place tout au long du projet.</i>
▪ Accroître et promouvoir l'accès à l'information.		
▪ Renforcer les capacités en matière de prise de décision et de responsabilités liées au logement		
▪ Favoriser la participation dans la prise de décision et dans les projets liés au logement		



Étapes du projet

Veillez entrer les dates de début et de fin, ainsi que les principales activités applicables aux 3 phases suivantes. Cliquez sur modifier pour entrer les détails de chaque phase. Chaque phase doit être complétée.

Phases	Date de début <i>(Votre projet doit commencer seulement une fois la subvention approuvée. Néanmoins, la planification peut déjà être entamée. Vous pouvez l'indiquer, le cas échéant.)</i>	Date de fin <i>Votre projet doit être achevé d'ici 2024.</i>	Activités principales <i>(ressources humaines et matérielles internes ou externes)</i>	Commentaires
Planification et mise en place				
Réalisation				
Conclusion/Suivi				

Budget

Fournissez le budget détaillé associé au projet.

Revenus	2020	2021	Total	Commentaires
Subvention du Centre de transformation du logement communautaire	0 \$	0 \$	0 \$	
Autres subventions	0 \$	0 \$	0 \$	
Campagnes de financement et dons	0 \$	0 \$	0 \$	
Revenu interne	0 \$	0 \$	0 \$	
Autre	0 \$	0 \$	0 \$	
Dépenses				
Personnel - Salaires et avantages sociaux	0 \$	0 \$	0 \$	
Personnel — Honoraires des professionnels et consultants externes	0 \$	0 \$	0 \$	
Frais directs <i>(Déplacements, matériel et équipement, fournitures et licences, formation, etc.)</i>	0 \$	0 \$	0 \$	
Frais indirects <i>(Hypothèque ou loyer, assurances, services publics [chauffage, électricité, etc.], entretien [ménage, gestion des ordures, etc.])</i>	0 \$	0 \$	0 \$	
Autre	0 \$	0 \$	0 \$	



FORMULAIRE DE DEMANDE - EXEMPLE

Questionnaire d'admissibilité

La valeur totale de votre projet ne dépasse pas 150 000 \$

Oui
 Non

Êtes-vous un fournisseur de logements communautaires canadien (sans but lucratif, social ou coopératif), une association de locataires ou un organisme communautaire ?

Oui
 Non

Le but, les objectifs ou la programmation associée relèvent-ils des objectifs de financement, des domaines prioritaires et des activités éligibles mentionnés dans la section descriptive du Fonds d'initiative d'aide communautaire aux locataires ?

Oui
 Non

Quel est le nom de votre projet ?

Acquérir des compétences pour bâtir une communauté : Plan de formation et de gouvernance Harmonie

Informations du demandeur

Prénom Daniel

Nom Côté

Adresse courriel daniel.cote@email.org

Numéro de téléphone 1-321-654-987 ext. 123

Titre du poste Président du comité de développement des compétences et de gouvernance

Contact secondaire (directeur général, cadre supérieur, membre du conseil d'administration ou autre)

Prénom Hélène

Nom Sanchez

Adresse courriel helene.sanchez@email.org

Numéro de téléphone 1-321-654-987 ext. 456

Titre du poste Présidente du conseil d'administration



Renseignements sur l'organisme

Nom légal de l'organisation	Association des locataires Harmonie
Acronyme ou sigle	ALH
Autre nom utilisé	
Adresse courriel	harmonie-alh@email.org
Lien Facebook	helene.sanchez@email.org
Lien LinkedIn	
Site Web	
No d'immeuble et rue	123 rue principale
Ville	Belleville
Code postal	A1B 2B3
Province ou territoire	Ontario
Quel est votre type d'organisme ?	<input type="checkbox"/> Logement sans but lucratif <input type="checkbox"/> Logement coopératif <input type="checkbox"/> Fournisseur de services du secteur <input type="checkbox"/> Organisme communautaire <input checked="" type="checkbox"/> Regroupement de locataires <input type="checkbox"/> Logement social <input type="checkbox"/> Organisme sans but lucratif
Histoire	Depuis 1989, l'Association des locataires Harmonie offre du soutien aux locataires des Habitations Harmonie, un OSBL d'habitation propriétaire d'un complexe regroupant trois immeubles voisins d'environ 100 logements chacun. Les Habitations Harmonie sont situées dans le quartier Sud-Est de Belleville, un quartier urbain défavorisé et culturellement varié comptant autour de 12 000 habitants. L'association a été mise sur pied par des locataires soucieux de régler certains enjeux, plus particulièrement en ce qui concerne l'entretien et la sécurité dans leur complexe d'habitation. L'association s'est aussi impliquée activement pour défendre les intérêts de ses membres et les tenir informés sur leurs droits et leurs obligations. Une fois que les besoins pressants ont été comblés, les membres de



l'association ont décidé de se concentrer sur l'organisation d'activités sociales, comme une fête de Noël, un BBQ estival et la création d'une murale. Depuis les dernières années, les locataires – particulièrement les nouveaux arrivants, les réfugiés et les personnes âgées – sont de plus en plus engagés dans l'association. Leur nombre a plus que doublé au cours des dix dernières années. Selon les sondages, les membres sont toujours aussi fiers d'habiter les Habitations Harmonie, comme le montre le taux élevé de rétention des locataires, qui sont motivés à s'engager pour rendre leur domicile le plus agréable possible.

Mission

L'Association des locataires Harmonie représente les locataires des Habitations Harmonie. Sa mission consiste à (1) améliorer les conditions de vie dans les Habitations Harmonie, surtout en ce qui concerne la sécurité et l'entretien, (2) informer les locataires sur leurs droits et leurs obligations, (3) offrir aux locataires des occasions de se rassembler et de bâtir un esprit de communauté, et depuis peu (4) encourager les locataires à développer leurs compétences et à participer activement aux activités de gouvernance des Habitations Harmonie.

Lieu d'activité ou territoire desservi

Le quartier Sud-Est de Belleville

Nombre d'employés

0

Avec quel type de population travaillez-vous ?

- Les personnes fuyant une situation de violence familiale
- Les personnes âgées
- Les personnes autochtones
- Les jeunes adultes ou les jeunes à risque
- Les personnes vivant avec une déficience intellectuelle
- Les personnes vivant avec des troubles de santé mentale ou de dépendance
- Les familles
- Les familles monoparentales
- Les personnes vivant de l'isolement social
- Les ménages à faible revenu
- Les personnes en situation d'itinérance
- Les membres de la communauté LGBTQ2+
- Les personnes ou communautés racisées
- Les vétérans
- Les immigrants ou les réfugiés
- Les personnes vivant avec un handicap physique
- Autre (Veuillez préciser)



Budget annuel total	25 000 \$
Quel(s) service(s) offrez— vous (hormis le logement et l'entretien associé) ?	Soutien, défense des droits, activités sociales, renforcement des compétences
Nombre de membres (si pertinent)	770
L'organisation est-elle membre d'une association ou d'un réseau régional, provincial ou national ? oui/non – (ex. : Réseau québécois des OSBL d'habitation, etc.)	
Nom de l'Association/Réseau	Fédération des associations de locataires de Belleville
Principales sources de financement	Allocation budgétaire à l'association par les Habitations Harmonie

Pour les fournisseurs de logement seulement :

Combien de bâtiments gérez-vous ?	
Combien de logements gérez-vous ?	
Nombre de locataires habitant vos immeubles. (Indiquez le nombre approximatif de locataires résidant dans votre ou vos bâtiments)	

Renseignements sur le projet

Résumez brièvement votre projet

Après l'annonce d'un projet d'expansion visant la création de 60 logements au sein des Habitations Harmonie, les locataires se sont tournés vers leur association, car ils étaient préoccupés par les conséquences possibles d'un tel projet, entre autres sur la densité, les espaces verts et le stationnement. L'association a organisé une consultation publique au cours de laquelle les locataires ont dit craindre que malgré la proactivité de l'association et son nombre élevé de membres, le pouvoir réel de cette dernière sur les décisions de la direction reste limité. L'association a donc décidé de mettre en place un programme de formation pour renforcer les compétences de ses membres et solidifier sa structure de gouvernance. Elle vise ainsi à augmenter son influence auprès des Habitations Harmonie et des autres acteurs concernés comme les autorités municipales, la police locale, les tables de concertation communautaires, etc.

Fournissez une description détaillée de votre projet (ex. : *Mise en contexte ? Ce qui a été fait jusqu'à présent ? Quels sont les enjeux auxquels vous désirez répondre avec ce projet ?*)

Mise en contexte

Malgré l'ouverture d'esprit et la qualité des services des Habitations Harmonie qui fournit 300 logements, plusieurs locataires trouvent que leur influence réelle dans les décisions prises est limitée. La direction a récemment annoncé qu'elle prévoit d'ajouter 60 logements à son complexe immobilier. Cette expansion répondra certainement à un besoin pressant dans le quartier en offrant plus



de logements abordables, mais les locataires sont préoccupés par les conséquences possibles du projet. Certains ont soulevé des enjeux liés à la densité, à la réduction des espaces verts et des places de stationnement, ainsi qu'à la sélection des nouveaux locataires.

Les responsables de l'association ont organisé une consultation publique pour permettre aux locataires d'exprimer leurs préoccupations et de réfléchir à des solutions. Le résultat a été unanime : les locataires veulent être entendus et consultés pour l'élaboration du projet d'expansion du complexe Harmonie. Ils ne veulent pas juste une discussion de façade, mais plutôt que leur expérience et leur savoir soient mis à profit de façon concrète dans la planification du projet. Toutefois, la solidité de la structure de gouvernance de l'association, et donc son pouvoir décisionnel auprès des Habitations Harmonie et des autres acteurs concernés, ont été remis en question.

En réponse à cette situation, l'association a créé un comité chargé de la formation et de la gouvernance qui servira de fer de lance pour la restructuration qu'elle envisage. Elle s'est aussi engagée à former ses membres et à les appuyer dans tout ce qui concerne la gouvernance. Ces aspects ont d'ailleurs été ajoutés à son énoncé de mission. Daniel Côté, un des membres de l'association, s'est porté volontaire pour relever le défi et a été élu à la tête du nouveau comité. Le conseil d'administration (CA) de l'association a approuvé ces ajouts avec enthousiasme. Il s'agit d'une restructuration majeure pour l'association, et le projet proposé s'aligne avec cette nouvelle volonté.

Historique de l'Association des locataires Harmonie

À l'heure actuelle, l'Association des locataires Harmonie est installée dans un espace communautaire partagé, à un bloc du complexe Harmonie. Tous les membres de l'association sont bénévoles : personne ne reçoit de salaire. Les heures d'ouverture normales sont les lundis de 11 h à 14 h, les mercredis de 16 h à 19 h et les samedis de 12 h à 15 h. Au moins une personne est présente pendant ces heures pour aider les locataires qui appellent ou se rendent sur place. L'association est aussi ouverte en dehors des heures normales pour la tenue d'événements spéciaux et de rencontres. Le CA se réunit une fois par mois, et les différents comités se rencontrent toutes les six semaines.

Le nombre de membres de l'association a augmenté au fil des ans. Plusieurs nouveaux membres aiment travailler bénévolement au bureau de l'association, participer à l'organisation d'activités spéciales et se rendre sur place pour discuter et offrir une aide ponctuelle. Cela dit, le taux d'engagement dans les activités de gouvernance reste faible. Le CA a récemment voté en faveur d'initiatives visant à développer les compétences des membres en matière de gouvernance et à leur fournir des occasions en ce sens.

Le projet

Le projet Acquérir des compétences pour bâtir une communauté : Plan de formation et de gouvernance Harmonie mise sur ces nouvelles circonstances pour offrir à ses membres la formation nécessaire à l'acquisition de nouvelles compétences. Cela leur permettra de participer activement aux activités de gouvernance de l'association, qui, conséquemment, renforcera sa présence dans la communauté. Nous allons adopter un plan qui détaillera les sujets et le calendrier de formation, et créer les outils connexes. Des idées de sujets à aborder ont été lancées lors de la consultation publique, entre autres la prise de parole et la communication en public, le pouvoir décisionnel, la comptabilité de base, la gouvernance 101, les politiques municipales, la recherche de consensus, etc.

Après avoir suivi le programme de formation, les membres de l'association seront encadrés pour bien définir leurs demandes, articuler leur vision et l'exprimer de façon constructive à leur propriétaire. Nous allons porter une attention particulière à la mobilisation des groupes sous-représentés (familles monoparentales, personnes issues de l'immigration ou de communautés culturelles, etc.) pour veiller à ce que tout le monde puisse s'exprimer. Les membres pourront signifier à la direction des Habitations Harmonie de quelle façon ils veulent prendre part aux décisions. De plus, ils pourront exercer leur influence localement en s'engageant au sein de la Table de concertation communautaire de Belleville.

Une consultante externe, Mme Johanne Dumont, enseignante à l'éducation des adultes maintenant retraitée, organisatrice communautaire d'expérience et résidente du quartier, aidera les membres de



l'association à choisir les sujets précis abordés dans la formation, à établir un plan de travail et un calendrier, à fixer des objectifs et à déterminer le type d'assistance technique dont ils auront besoin. Les locataires vont aussi créer le matériel de formation, conjointement avec Mme Dumont. Une fois ce matériel prêt, Mme Dumont aidera à former des responsables désirant coanimer les ateliers avec elle. La formation sera ouverte à tous les membres intéressés de l'Association des locataires Harmonie qui habitent le complexe Harmonie. Les détails des sujets et du calendrier de formation vont être affichés un peu partout dans les immeubles et publiés sur la page Facebook du complexe. Nous allons aussi créer et distribuer des dépliants, en plus de faire une campagne de porte à porte pour promouvoir les formations.

Au début, Mme Dumont animera les séances de formation avec l'aide des responsables qui se seront portés volontaires. Au fil du temps, quand les responsables se sentiront prêts, ils pourront occuper un rôle plus actif grâce au déploiement de la gamme de services Former les formateurs. Après chaque séance de formation, les participants pourront donner leurs commentaires dans un court sondage. Les résultats obtenus, couplés à l'expérience vécue par les formateurs, serviront à revoir le matériel de formation et à en faire un manuel de formation officiel. Ce manuel sera utilisé par les responsables actuels, qui vont former les nouveaux membres et ceux qui leur succéderont.

Finalement, nous allons élaborer un plan pour appuyer les membres qui veulent s'engager dans les activités de gouvernance, et Mme Dumont leur offrira un soutien continu lorsqu'ils seront élus. Une fois le projet terminé, les services de Mme Dumont ne seront plus nécessaires puisque le processus deviendra autogéré : les nouveaux membres du CA et les responsables de comité vont accumuler de l'expérience et pourront à leur tour encadrer leurs successeurs.

Après le projet, Mme Dumont et les personnes responsables mèneront un sondage pour évaluer les retombées du projet. Ils vont vérifier les éléments suivants : 1) l'augmentation de la participation au sein de l'Association, 2) la pertinence du projet à long terme pour les participants, 3) les nouvelles structures en place pour favoriser la participation des membres dans la prise de décision des Habitations Harmonie, et 4) la place qu'occupe l'association dans les initiatives du quartier. Les résultats obtenus et les façons de les maintenir dans les activités courantes de l'association seront présentés à tous les membres lors d'une assemblée générale.

Le matériel de formation pourra être partagé avec d'autres associations de locataires. Les membres qui auront développé l'expertise nécessaire pourront offrir de la formation et ceux qui se seront engagés dans la gouvernance pourront éventuellement offrir de la formation à ces regroupements ou devenir une ressource auprès de leurs responsables.

Quel est le montant de la subvention demandée ?

12 800 \$

En lien avec votre projet, quelles sont les autres subventions pour lesquelles vous avez soumis une demande ou prévoyez de le faire ?

Pour chaque demande de subvention, veuillez entrer le nom, la valeur et le statut.

Nom de la subvention : Aucune

Montant : 0 \$

Statut : N/A

**En quoi la subvention du Centre est-elle indispensable pour la réalisation du projet ?
(Autres sources de financement, petit organisme, etc.)**

L'Association des locataires Harmonie reçoit un budget annuel de la part des Habitations Harmonie, ce qui lui permet de couvrir ses activités principales. Elle ne dispose d'aucune autre source de



financement et tous ses membres sont engagés bénévolement. Des fonds externes sont donc essentiels pour entreprendre un tel projet.

Quel(s) sont les axe(s) prioritaire(s) liés à votre projet ?

- Réduire l'empreinte environnementale du secteur.
- Répondre au manque de service pour les communautés autochtones.
- Encourager des pratiques d'affaires innovantes et durables
- Améliorer l'inclusion sociale et l'engagement de la communauté
- Favoriser la croissance du secteur du logement communautaire.

En quoi votre projet concorde-t-il avec ces axes prioritaires ?

Améliorer l'inclusion sociale et l'engagement de la communauté

Le projet s'aligne avec cet axe prioritaire en permettant aux membres d'acquérir des compétences, en leur offrant du soutien pour participer aux activités de gouvernance et pour qu'ultimement ils aient leur mot à dire dans les projets qui concernent leur environnement et leur quartier. Le savoir et la mobilisation qui en résulteront vont aussi entraîner un plus grand engagement dans la communauté, notamment par la participation aux tables rondes du quartier, à des projets de partage des connaissances et à de nouveaux partenariats.

Quelle est la portée géographique du projet ?

- Nationale
- Provinciale ou territoriale
- Municipale
- Un ou plusieurs quartiers

Où se déroulera votre projet ?

Le quartier Sud-Est de Belleville

Quels seront vos partenaires et de quelle façon participeront-ils au projet ?

Les Habitations Harmonie aideront à promouvoir le programme de formation en faisant de la publicité et en publiant les informations pertinentes dans l'infolettre aux locataires. La directrice générale, Mme Romanichelle, sera la personne-ressource pour informer l'association et lui expliquer la structure de gouvernance et le cadre financier des Habitations Harmonie (sources de financement, obligations en matière de déclaration, etc.).

La Table de concertation de Belleville a accepté d'accueillir un représentant de l'association dans ses rencontres mensuelles pour qu'on puisse y diffuser l'expérience et le savoir tirés du projet. L'organisme va aussi offrir du soutien aux personnes responsables en ce qui concerne le financement, la représentation, la mobilisation des membres, le rayonnement, etc. Les locataires pourront apprendre les trucs du métier de la part d'autres leaders communautaires qui travaillent dans des contextes semblables.

Quelles sont les difficultés que vous risquez de rencontrer dans la mise en place du projet et comment comptez-vous les surmonter ?

Comme les membres de l'association sont bénévoles, le temps consacré à la mise en place du projet va probablement poser des difficultés. Pour cette raison, les rencontres de planification seront prévues chaque semaine, à raison de 3 heures chacune. Pendant la phase de réalisation, les formations auront lieu toutes les semaines ou aux deux semaines. Les formateurs et les sujets abordés vont s'alterner d'une



fois à l'autre. Dans la phase de clôture, la consultante externe va rencontrer les membres individuellement ou en petits groupes pour leur offrir son soutien. L'horaire de ces rencontres sera établi selon les disponibilités de chacun.

Les questions de langue et de littératie pourraient aussi être un obstacle. Des services d'interprétation seront offerts au besoin, et ces enjeux seront pris en compte dans la création des formations et du matériel connexe. Les discussions et les ateliers en petits groupes seront favorisés par rapport aux présentations officielles et aux exercices écrits.

Quel est le type de fournisseur de logement visé par votre projet ?

- Logement coopératif
- Logement social
- Logement sans but lucratif
- Autre
- Ne s'applique pas

De quelle façon les locataires participeront-ils à l'ensemble du projet (élaboration, réalisation, mise en place, suivi, etc.) et quelles sont les opportunités qui leur seront offertes (développement des compétences, etc.) ?

Le projet est mené par les locataires, qui y participent du début à la fin.

Ils vont choisir les sujets des formations, aider à créer le matériel connexe, coanimer les ateliers, participer à la rédaction du manuel de formation et aux activités de gouvernance, etc.

Au bout du compte, le projet vise l'autogestion, de façon à ce que les membres expérimentés encadrent les nouveaux membres et continuent de les conseiller à mesure qu'ils gagneront en expérience. Le soutien continu et le partage d'expertise vont motiver les nouveaux membres à s'engager dans les comités et le CA.

À la fin du projet, les locataires vont avoir une meilleure capacité d'influencer et de soutenir les bonnes pratiques de gouvernance et l'agrandissement du complexe Harmonie au cours de la nouvelle phase de construction et dans l'avenir. Les locataires feront aussi rayonner leurs connaissances issues du projet dans la communauté et au-delà.

**À quel(s) groupe(s) démographique(s) votre projet est-il destiné ?
(Sélectionnez tous les choix qui s'appliquent)**

- Les personnes fuyant une situation de violence familiale
- Les personnes âgées
- Les personnes autochtones
- Les jeunes adultes ou les jeunes à risque
- Les personnes vivant avec une déficience intellectuelle
- Les personnes vivant avec des troubles de santé mentale ou de dépendance
- Les familles
- Les familles monoparentales
- Les personnes vivant de l'isolement social
- Les ménages à faible revenu
- Les personnes en situation d'itinérance
- Les membres de la communauté LGBTQ2+
- Les personnes ou communautés racisées
- Les vétérans
- Les immigrants ou les réfugiés
- Les personnes vivant avec un handicap physique
- Autre (Veuillez préciser)



Décrivez la population avec laquelle vous travaillerez. Comment prévoyez-vous surmonter les obstacles limitant l'inclusion des locataires vulnérables ?

Les locataires des Habitations Harmonie constituent un groupe varié. Certains sont de nouveaux arrivants ou des réfugiés, des membres de communautés racisées, des familles monoparentales, des personnes âgées à mobilité réduite, etc. Ils sont issus de 30 groupes ethniques différents et, dans 40 % des cas, leur langue maternelle n'est pas le français. Pour cette raison, certains ont de la difficulté à comprendre le français et la littératie pourrait être un obstacle. Des services d'interprétation seront donc offerts lors des ateliers et les documents fournis seront les plus clairs et les plus simples possible. Des membres bénévoles seront présents dans les ateliers pour aider les personnes qui sont limitées par des enjeux de littératie ou d'apprentissage. De plus, en vue de réduire les obstacles à la participation, nous allons nous assurer que les lieux de formation soient accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un service de garde sera aussi offert pour encourager la participation des familles avec de jeunes enfants. Enfin, les formations seront offertes de jour comme de soir pour permettre à tous d'y participer, qu'ils travaillent ou non. Des membres de différentes communautés culturelles vont créer et diriger le processus de promotion afin que toutes ces possibilités soient exposées aux membres au moyen d'une campagne de porte à porte. Des dépliants en plusieurs langues seront disponibles dans les bureaux de l'association et distribués par courriel pour atteindre le plus de gens possible.

Combien de locataires profiteront de ce projet ?

770

Comment ferez-vous rayonner votre projet et ses résultats auprès d'autres communautés qui pourraient profiter de votre expérience ? Quelle forme cela prendra-t-il et quel est le soutien dont vous aurez besoin ?

D'abord, nous allons présenter les résultats du projet à l'ensemble des locataires du complexe Harmonie. Nous allons aussi inviter les membres du CA des Habitations Harmonie, les responsables d'autres regroupements de locataires, des universitaires ou tout autre groupe qui pourrait profiter de nos connaissances.

Ensuite, une fois les outils élaborés, nous allons demander à la Fédération des associations de locataires de Belleville de nous aider à diffuser nos résultats auprès des autres associations membres.

Finalement, nous serons heureux de partager nos outils avec les autres associations et nos responsables pourront offrir des formations au besoin. Cette démarche pourrait commencer par la présentation de nos résultats à la conférence annuelle de la Fédération.

Si vous demandez une subvention de plus de 50 000 \$, veuillez répondre à la question ci-dessous. Si vous demandez moins de 50 000 \$, passez à la section suivante.

La capacité de transformation se définit comme le changement durable, concret, profond et à long terme. Décrivez de quelle façon votre projet correspond à une telle définition au sein de votre organisme, de votre communauté ou de votre secteur :

N/A



Objectifs du projet

Quel est le lien entre votre projet et les objectifs suivants ? (*Sélectionnez tous les éléments qui s'appliquent.*)

En regard des objectifs du FIACL, quels besoins ou lacunes souhaitez-vous combler ? Quels sont les résultats attendus ?

Objectifs	Besoins ciblés	Résultats
	<p><i>Quels besoins souhaitez-vous combler ? Quelles lacunes ce projet comblera-t-il ? Quels sont les résultats attendus ?</i></p> <p>...</p> <p><i>Soumettez toutes les données démontrant la pertinence du projet.</i></p>	<p><i>Comment mesurerez-vous la réussite de votre projet ?</i></p> <p>...</p> <p><i>À quoi ressembleront les jalons de votre projet ?</i></p> <p><i>Indiquez les mesures d'évaluation mises en place tout au long du projet.</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accroître et promouvoir l'accès à l'information. 		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer les capacités en matière de prise de décision et de responsabilités liées au logement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer les compétences des membres grâce à de la formation et à un manuel de référence. ▪ Offrir de la formation et du soutien aux membres par l'intermédiaire d'une consultante externe. <p><i>*Une consultation avec les membres a eu lieu le 27 juin 2019.</i></p> <p>245 locataires des Habitations Harmonie étaient présents et ils ont voté à 75 % (184 personnes) pour la création d'un nouveau comité chargé d'organiser et d'offrir la formation en question.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les compétences enseignées dans les formations ont été acquises de façon évidente. ▪ Des locataires issus des groupes sous-représentés (populations vulnérables) ont participé aux formations. <p><i>*Les données seront recueillies au moyen d'un sondage, qui sera distribué à tous les participants à la fin de chaque séance de formation.</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser la participation dans la prise de décision et dans les projets liés au logement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation accrue aux activités de gouvernance, entre autres au sein des comités et du CA de l'association. ▪ Meilleure représentation des locataires dans le CA des Habitations Harmonie. ▪ Participation des locataires à la prise de décisions liées au projet d'expansion. ▪ Augmentation de l'engagement et de la participation dans les initiatives du quartier (tables rondes, etc.) <p><i>*La campagne de porte à porte de juin 2019 a révélé que 60 % des</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le nombre de nouveaux membres dans les comités et le CA, le nombre de nouveaux responsables de comités. ▪ Augmentation de la participation aux activités de gouvernance. ▪ Augmentation de la participation aux initiatives et aux tables rondes du quartier. <p><i>*Depuis plusieurs années, l'association fait le suivi du nombre de nouveaux membres dans les comités et le CA, et elle compare les statistiques avec celles des années précédentes. Jusqu'à maintenant, en 2019, seulement 3 % des membres sont engagés dans des</i></p>



	<i>personnes sondées seraient intéressées à s'engager davantage dans les activités de gouvernance si on leur offrait un soutien adéquat.</i>	activités de gouvernance. De nouveaux éléments en lien avec l'équité seront maintenant pris en compte, notamment l'auto-identification de genre, l'origine ethnique, le statut d'immigrant, etc.
--	--	---

Étapes du projet

Veuillez entrer les dates de début et de fin, ainsi que les principales activités applicables aux 3 phases suivantes. Cliquez sur modifier pour entrer les détails de chaque phase. Chaque phase doit être complétée.

Phases	Date de début <i>(Votre projet doit commencer seulement une fois la subvention approuvée. Néanmoins, la planification peut déjà être entamée. Vous pouvez l'indiquer, le cas échéant.)</i>	Date de fin <i>Votre projet doit être achevé d'ici 2024.</i>	Activités principales <i>(ressources humaines et matérielles internes ou externes)</i>	Commentaires
Planification et mise en place	3 février 2020	1er mai 2020	Participants : Membres de l'association et consultante externe. Activités principales : - Consultation initiale de tous les locataires ; création d'un comité et élection d'un responsable ; modification de l'énoncé de mission ; réflexion sur les sujets pour la formation (<i>Terminé. A eu lieu en juin 2019</i>). <i>À partir de février 2020 :</i> - Rencontre avec tous les membres intéressés pour choisir les sujets et le calendrier des séances de formation. - Cocréation du matériel de formation. - Formation des responsables par la consultante externe. - Promotion des formations et rayonnement.	13 semaines
Réalisation	2 mai 2020	27 novembre 2020	Participants : Membres de l'association, consultante externe, direction des Habitations Harmonie. Activités principales : - Offrir les formations.	30 semaines



			<ul style="list-style-type: none">-Mener des sondages de satisfaction.-Rédiger un manuel de formation.-Adopter un plan de gouvernance.-Préparer les membres intéressés à occuper leurs nouvelles fonctions.-Faire la transition voulue en matière de gouvernance.-Appuyer les membres nouvellement élus des comités et du CA.-Prévoir une rencontre avec le CA et la direction des Habitations Harmonie pour établir un plan qui permettra de consulter les membres sur le projet d'expansion.-Élection des membres au sein du CA des Habitations Harmonie.	
Conclusion/Suivi	28 novembre 2020	29 janvier 2021	<p>Participants : Membres de l'association, consultante externe, Habitations Harmonie, partenaires de la communauté.</p> <p>Activités principales :</p> <ul style="list-style-type: none">- Offrir du soutien continu aux membres nouvellement élus.-Sondage final et assemblée générale des locataires.-Assurer la présence de représentants à la table ronde communautaire.-Communiquer avec d'autres associations de locataires.	9 semaines



Budget

Fournissez le budget détaillé associé au projet.

Revenus		2020	2021	Total	Commentaires
	Subvention du Centre de transformation du logement communautaire	8 400 \$	4 400 \$	12 800 \$	
	Autres subventions	0 \$	0 \$	0 \$	
	Campagnes de financement et dons	0 \$	0 \$	0 \$	
	Revenu interne	0 \$	0 \$	0 \$	
	Autre	0 \$	0 \$	0 \$	
Dépenses					
	Personnel - Salaires et avantages sociaux	0 \$	0 \$	0 \$	
	Personnel — Honoraires des professionnels et consultants externes	6 500 \$	3 500 \$	10 000 \$	
	Frais directs <i>(Déplacements, matériel et équipement, fournitures et licences, formation, etc.)</i>	1 000 \$	600 \$	1 600 \$	
	Frais indirects <i>(Hypothèque ou loyer, assurances, services publics [chauffage, électricité etc.], entretien [ménage, gestion des ordures, etc.])</i>	900 \$	300 \$	1 200 \$	
	Autre	0 \$	0 \$	0 \$	



Community Housing
Transformation Centre
Centre de transformation
du logement communautaire

RAPPORT D'ÉTAPE

Version du 05 décembre 2019
www.centre.support



Remarque : Les bénéficiaires doivent remettre le présent rapport au plus tard six semaines après l'échéance du projet.

SECTION I — RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

(Les réponses aux questions 1 à 6 seront générées par le système à partir de celles fournies dans le formulaire de demande. Le demandeur peut cependant les modifier au besoin.)

1. **Renseignements sur l'organisme***
 - a. *Nom officiel*
 - b. *Acronyme ou sigle*
 - c. *Autres noms utilisés*
2. **Titre du projet :**
3. **Numéro du projet :**
4. **Responsable de la subvention** *(Le demandeur désigné dans le formulaire de demande. Si le demandeur a quitté l'organisme, indiquez les coordonnées de la nouvelle personne responsable.)*
 - a) *Prénom*
 - b) *Nom*
 - c) *Adresse courriel*
 - d) *Numéro de téléphone*
 - e) *Titre du poste*
5. **Responsable du rapport** *(Le système peut recopier l'information ci-dessus. Si une autre personne remplit le présent rapport, elle pourra modifier les renseignements.)*
 - a) *Prénom*
 - b) *Nom*
 - c) *Adresse courriel*
 - d) *Numéro de téléphone*
 - e) *Titre du poste*
 - f) *Lien avec le projet*
6. **Autre personne-ressource (directeur général ou cadre supérieur)**
 - a) *Prénom*
 - b) *Nom*
 - c) *Adresse courriel*
 - d) *Numéro de téléphone*
 - e) *Titre du poste*

Période couverte dans le présent rapport : _____ à _____.

7. **Montant total de la subvention pour la période couverte par le présent rapport** *(Renseignements générés par le système)*
 - a. **Montant total octroyé pour le projet :**
 - b. **Montant reçu jusqu'à maintenant :**



SECTION II — LE PROJET

8. Dans votre formulaire de demande, vous décriviez votre projet de la façon suivante : *[résumé tiré du système]*
- De façon générale, comment le projet se déroule-t-il ? *(zone de texte)*
 - Le cas échéant, décrivez les changements importants apportés au projet depuis la demande initiale. Pourquoi avez-vous apporté ces changements et quels en ont été les effets ? *(zone de texte)*

SECTION III — OBJECTIFS, BESOINS IDENTIFIÉS ET RÉSULTATS

9. Dans votre formulaire de demande, vous définissiez les objectifs, les besoins et les résultats escomptés qui suivent. Veuillez indiquer toute modification ou mise à jour apportée à l'une de ces catégories ainsi que les jalons que vous avez atteints ou êtes en voie d'atteindre. *(Tableau tiré du GMS)*

Objectifs	Besoins identifiés	Évaluation intermédiaire	Résultats	Évaluation intermédiaire
	<i>Quels sont les besoins et les lacunes que vous souhaitez combler ? Quels sont les résultats escomptés ?</i>	<i>Votre compréhension des besoins à combler a-t-elle évolué ? Si oui, expliquez de quelle façon.</i>	<i>Comment mesurerez-vous la réussite du projet ? ... Indiquez les mesures d'évaluation mises en place tout au long du projet (jalons, etc.).</i>	<i>Avez-vous modifié les résultats escomptés ? Si oui, veuillez expliquer. Où en êtes-vous du point de vue des jalons que vous aviez fixés ?</i>
▪ Rempli	▪ Rempli	▪	▪ Rempli	▪
▪	▪	▪	▪	▪

SECTION IV — ÉCHÉANCIER ET ACTIVITÉS

10. Dans votre formulaire de demande, vous fournissiez les détails qui suivent en matière d'échéancier (phases du projet, dates de début et de fin) et d'activités principales. Veuillez remplir le tableau qui suit *(Tableau tiré du GMS)*.



Phases	Date de début <i>Votre projet doit démarrer seulement une fois la subvention approuvée. Néanmoins, la planification peut déjà être entamée. Veuillez l'indiquer, le cas échéant.</i>	Date de fin <i>Votre projet doit être achevé d'ici 2024 dans le cas du FIACL et d'ici 2028 dans le cas du FTS.* (sélecteur de date)</i>	Activités principales <i>(ressources humaines et matérielles internes ou externes)</i> <i>(zone de texte)</i>	Commentaires <i>(zone de texte)</i>
Planification et mise sur pied	<i>Rempli</i>			
Réalisation				
Conclusion				

11. Quelle est la phase du projet actuellement en cours (planification, réalisation, conclusion)?
(menu déroulant)
12. Avez-vous apporté des changements notoires à votre échéancier? Si oui, veuillez expliquer.
(zone de texte)
13. Résumez brièvement les activités réalisées depuis le début du projet. *(zone de texte)*
14. Avez-vous rencontré des difficultés majeures dans le déroulement du projet jusqu'à maintenant? Comment les avez-vous surmontées? Veuillez expliquer, le cas échéant.

SECTION VI — SOMMAIRE FINANCIER

Veuillez remplir les tableaux ci-dessous.

Revenus	Budget, tel que fourni dans le formulaire de demande <i>(Renseignements générés par le système)</i>	Situation actuelle	Commentaires
Subvention du Centre de transformation du logement communautaire			
<i>PÉRIODE :</i>			
Autres subventions			
Campagnes de financement ou dons			
Revenu interne			
Autre			
TOTAL	— \$	-\$	



Dépenses <i>(Les données doivent concorder avec celles du formulaire de demande.)</i>	Description	Budget, tel que fourni dans le formulaire de demande <i>(Renseignements générés par le système)</i>	Situation actuelle	Subvention du Centre	Commentaires
i. Personnel					
	1. Salaires et avantages du personnel interne				
	2. Honoraires des professionnels et consultants externes				
	ii. Frais directs (déplacements, matériel, équipement, fournitures, licences, formation, etc.)				
	iii. Frais indirects (hypothèque ou loyer, assurances, entretien, etc.)				
	iv. Autre				
	TOTAL	- \$	- \$	- \$	

SECTION VII – AUTRE

15. Veuillez indiquer tout autre élément dont vous aimeriez rendre compte. *(zone de texte)*

SECTION VIII – VERSEMENTS *(généralisé par le système)*

Montant total octroyé :

Montant reçu jusqu'à maintenant :

Prochain versement :



SECTION X — SIGNATURE

Je soussigné, _____, déclare que les renseignements fournis dans le présent rapport dressent un portrait honnête et exhaustif du déroulement du projet *nom du projet*. *(génééré automatiquement par le GMS)*

Je déclare être dûment autorisé à signer le présent document au nom de l'organisme *nom de l'organisme*. *(génééré automatiquement par le GMS)*

Signature

Nom

Titre

Date



Community Housing
Transformation Centre
Centre de transformation
du logement communautaire

RAPPORT FINAL

Version du 05 décembre 2019
www.centre.support



Remarque : Les bénéficiaires doivent remettre le rapport final au plus tard trois mois après la fin du projet.

SECTION I — RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

(Les réponses aux questions 1 à 6 seront générées par le système à partir de celles fournies dans le formulaire de demande. Le demandeur peut cependant les modifier au besoin.)

1. **Renseignements sur l'organisme***
 - a. *Nom officiel*
 - b. *Acronyme ou sigle*
 - c. *Autres noms utilisés*
2. **Titre du projet :**
3. **Numéro du projet :**
4. **Responsable de la subvention** *(Le demandeur désigné dans le formulaire de demande. Si le demandeur a quitté l'organisme, indiquez les coordonnées de la nouvelle personne responsable.)*
 - a) *Prénom*
 - b) *Nom*
 - c) *Adresse courriel*
 - d) *Numéro de téléphone*
 - e) *Titre du poste*
5. **Responsable du rapport** *(Le système peut recopier l'information ci-dessus. Si une autre personne remplit le présent rapport, elle pourra modifier les renseignements.)*
 - a) *Prénom*
 - b) *Nom*
 - c) *Adresse courriel*
 - d) *Numéro de téléphone*
 - e) *Titre du poste*
 - f) *Lien avec le projet*
6. **Autre personne-ressource (directeur général ou cadre supérieur)**
 - a) *Prénom*
 - b) *Nom*
 - c) *Adresse courriel*
 - d) *Numéro de téléphone*
 - e) *Titre du poste*

Période couverte par le rapport : _____ à _____.

7. **Montant total de la subvention pour la période couverte par ce rapport** *(Renseignements générés par le système)*
 - a. **Montant total octroyé pour le projet :**
 - b. **Montant reçu jusqu'à maintenant :**



SECTION II — LE PROJET

8. Dans votre formulaire de demande, vous décriviez votre projet de la façon suivante : *[résumé tiré du GMS]*
- Résumez brièvement le déroulement du projet (impressions générales, principales réussites, etc.). *(zone de texte)*
 - Le cas échéant, décrivez les changements importants apportés au projet depuis la demande initiale ou le rapport précédent. Pourquoi avez-vous apporté ces changements et quels en ont été les effets ? *(zone de texte)*
9. Dans votre formulaire de demande, vous affirmiez que X logements, bâtiments, locataires, organismes et membres du personnel profiteraient de ce projet. *[tiré du système du GMS]* Veuillez mettre à jour les données à partir des chiffres les plus récents. *(Chiffres approximatifs, seulement pour les catégories qui s'appliquent.)*
- Logements *(case pour chiffre)*
 - Bâtiments *(case pour chiffre)*
 - Locataires *(case pour chiffre)*
 - Organismes *(case pour chiffre)*
 - Membres du personnel *(case pour chiffre)*

SECTION III — OBJECTIFS, BESOINS IDENTIFIÉS ET RÉSULTATS

10. Dans votre formulaire de demande, vous définissiez les objectifs, les besoins et les résultats attendus qui suivent. Ces éléments ont été mis à jour suivant les données du rapport intermédiaire, le cas échéant. Veuillez indiquer toute modification ou mise à jour apportée à l'une de ces catégories. Indiquez de quelle manière vous avez atteint les résultats escomptés. *(Tableau tiré du GMS)*

Objectifs	Besoins identifiés	Évaluation intermédiaire	Évaluation finale	Résultats	Évaluation intermédiaire	Évaluation finale
	<i>Quels étaient les besoins et les manques dans l'offre de services que vous souhaitiez combler ? Quels étaient les résultats attendus ?</i>	<i>Quels étaient les besoins et les manques dans l'offre de services que vous souhaitiez combler ? Quels étaient les résultats attendus ?</i>	<i>Votre compréhension des besoins à combler a-t-elle évolué ? Si oui, expliquez de quelle façon et fournissez tous les renseignements pertinents.</i>	<i>Comment mesurerez-vous la réussite du projet ? À quoi ressembleront les jalons de votre projet ? Indiquez les mesures d'évaluation mises en place tout au long du projet</i>	<i>Avez-vous modifié les résultats escomptés ? Si oui, veuillez expliquer. Où en êtes-vous du point de vue des jalons que vous aviez fixés ?</i>	<i>Avez-vous atteint les résultats escomptés ? Fournissez tous les renseignements pertinents.</i>
▪ Rempli	▪ Rempli	▪ Rempli	▪	▪ Rempli	▪ Rempli	▪
▪	▪	▪	▪	▪	▪	▪



SECTION IV — ÉCHÉANCIER ET ACTIVITÉS

11. Dans votre formulaire de demande, vous fournissiez les détails qui suivent en matière d'échéancier (phases du projet, dates de début et de fin) et d'activités principales. Veuillez remplir le tableau qui suit. *(Tableau tiré du GMS)*

Phases	Date de début <i>Votre projet doit démarrer seulement une fois la subvention approuvée. Néanmoins, la planification peut déjà être entamée. Veuillez l'indiquer, le cas échéant.</i>	Date de fin <i>Votre projet doit être achevé d'ici 2024 dans le cas du FIACL et d'ici 2028 dans le cas du FTS.* (sélecteur de date)</i>	Activités principales <i>(ressources humaines et matérielles internes ou externes)</i> <i>(zone de texte)</i>	Commentaires <i>(zone de texte)</i>
Planification et mise sur pied	<i>Rempli</i>			
Réalisation				
Conclusion				

12. Résumez brièvement les activités réalisées depuis le début du projet ou depuis le dernier rapport. *(zone de texte)*
13. Avez-vous rencontré des difficultés ayant entraîné des retards sur votre échéancier ? Si oui, comment les avez-vous surmontées ? Ont-elles eu une incidence sur les résultats globaux du projet ? *(zone de texte)*

SECTION V — ENGAGEMENT DANS LA COMMUNAUTÉ ET PARTENARIATS

14. Expliquez de quelle façon la population ciblée a pris part au projet. Comment avez-vous surmonté les obstacles limitant la participation ? *(zone de texte)*
15. Dans le cas où certains partenaires ont collaboré au projet, comment cela s'est-il déroulé ? Y a-t-il eu des changements au niveau des partenariats (p. ex. établissement de nouveaux partenariats, départ de certains partenaires) ? *(zone de texte)*

SECTION VI — DOCUMENTATION ET COUVERTURE MÉDIATIQUE

16. Veuillez joindre tous les documents pertinents produits au cours du projet ou depuis le dernier rapport (p. ex. photos, brochures, dépliants, matériel de formation, publications). *(zone de texte + zone de téléchargement)*
17. Le projet a-t-il profité d'une couverture médiatique en cours de réalisation ou depuis le dernier rapport ? Avez-vous fait de la publicité sur les médias sociaux en utilisant le logo du Centre ? Si oui, veuillez joindre les articles ou les hyperliens qui s'appliquent. *(zone de texte)*



SECTION VII — CONCLUSIONS ET IMPACT À LONG TERME

18. Quelles sont les conclusions que vous avez tirées au cours du projet et que vous souhaitez nous partager ?
19. En se fondant sur les résultats mentionnés plus haut, décrivez le succès qu'a connu votre projet. *Quels changements sont survenus suite au projet ? Quels sont les effets observables ? À votre avis, de quelle façon les répercussions de votre projet peuvent-elles s'inscrire dans la durée ?*
20. Quelles ont été les répercussions du projet pour les participants ? Pour la communauté ? Pour les organismes partenaires ?
21. Avez-vous observé des résultats que vous n'aviez pas prévus initialement ?
22. Si possible, veuillez nous partager un témoignage ou une histoire personnelle qui illustre ce que vous considérez comme l'un des résultats les plus significatifs du projet.
23. Sur une échelle de 1 à 10, où 1 signifie « en total désaccord » et 10 « totalement en accord », considérez-vous que la subvention qui vous a été octroyée par le Centre a renforcé votre capacité à poursuivre la mission de votre organisme ? *(Choix de 1 à 10)*

SECTION VIII — PARTAGE DES SAVOIRS

24. Dans votre formulaire de demande, vous affirmiez votre intention de faire rayonner votre projet et ses résultats auprès d'autres communautés pouvant profiter de votre expérience de la façon suivante : *(information tirée du GMS)*. Vous affirmiez avoir besoin du soutien suivant : *(information tirée du GMS)*.

Cette situation a-t-elle changé ? Si oui, de quelle façon ?

SECTION IX — SOMMAIRE FINANCIER

Veuillez remplir les tableaux ci-dessous.

Revenu	Budget, tel que fourni dans le formulaire de demande <i>(Renseignements générés par le système)</i>	Situation actuelle	Commentaires
Subvention du Centre de transformation du logement communautaire			
<i>PÉRIODE :</i>			
Autres subventions			
Campagnes de financement ou dons			
Revenu interne			
Autre			
TOTAL	— \$	-\$	



Dépenses <i>(Les données doivent concorder avec celles du formulaire de demande.)</i>	Description	Budget, tel que fourni dans le formulaire de demande <i>(Renseignements générés par le système)</i>	Situation actuelle	Subvention du Centre	Commentaires
i. Personnel					
1. Salaires et avantages sociaux du personnel interne					
2. Honoraires des professionnels et consultants externes					
ii. Frais directs (déplacements, matériel, équipement, fournitures, licences, formation, etc.)					
iii. Frais indirects (hypothèque ou loyer, assurances, entretien, etc.)					
iv. Autre					
TOTAL		- \$	- \$	- \$	

SECTION X – VERSEMENTS *(généralisé par le GMS)*

Montant total octroyé :

Montant reçu jusqu'à maintenant :

Prochain versement :



SECTION XI — SIGNATURE

Je soussigné, _____, déclare que les renseignements fournis dans le présent rapport, dressent un portrait honnête et exhaustif du déroulement du projet *nom du projet* (généré automatiquement par le GMS).

Je déclare être dûment autorisé à signer le présent document au nom de l'organisme *nom de l'organisme* (généré automatiquement par le GMS).

Signature

Nom

Titre

Date